

Montreuil, le 10 janvier 2025

Personne n'est dupe. Dans les consultations menées par le gouvernement sur le prochain budget et notamment sur la question des retraites, il n'y a rien qui puisse répondre aux revendications des salariés. Ce gouvernement, qui prévoit 50 milliards d'euros d'économies, continuera de s'en prendre aux services publics, à nos salaires et nos pensions. Et surtout : pas question pour lui d'abroger la réforme des retraites !

Cependant, chacun y va de sa partition. Des organisations politiques participant à ces conciliabules proposent une « suspension » de la réforme Macron-Borne, afin de « *trouver des solutions* » sur le financement. La secrétaire générale de la CGT demande « *à organiser une conférence de financement avec tout le monde autour de la table.* » Le MEDEF se dit favorable à une discussion pour « *aménager* » la réforme des retraites, et « *poser le sujet du financement de la protection sociale* ». Le patronat propose le transfert d'une partie des cotisations sociales, qui représentent un salaire différé, vers la CSG, la TVA sociale, qui sont des impôts. Le président de la CFTC indique : « *On souhaite repartir vers une réforme par points et une réforme systémique* » : objectif partagé par la CFDT...

La FNEC FP-FO rappelle qu'en 2023, des millions de salariés ont fait grève à de nombreuses reprises, ont manifesté avec les jeunes, les retraités, à l'appel de la totalité des organisations syndicales pour le retrait de la réforme des retraites Macron-Borne qui repoussait l'âge de départ légal à 64 ans et qui augmentait le nombre de trimestres nécessaires pour bénéficier d'une retraite à taux plein pour bon nombre de travailleurs.

La première ministre Borne l'avait imposée via le 49-3 lors d'un énième déni de démocratie dont le président Macron et ses gouvernements sont coutumiers.

**« Pour FO, la revendication prioritaire demeure l'abrogation de la réforme des retraites ! » a réaffirmé Frédéric Souillot, secrétaire général de FO au Premier ministre ce jeudi 9 janvier.**

## **Avec sa Confédération, la FNEC FP-FO exige l'abrogation de la réforme Macron-Borne !**

La FNEC FP-FO n'est donc pas demandeuse d'une conférence de financement, ni de la moindre « négociation collective » visant à poursuivre les exonérations de cotisations sociales en faveur des entreprises (75 milliards par an). Il n'y a pas de problème de financement des retraites. Il n'y a que des prédateurs qui veulent faire main basse sur l'argent de la protection sociale qui est notre salaire différé.

Par ailleurs, la FNEC FP-FO refuse toute discussion autour d'un système de retraite universelle par points, qui avait été mis en échec par plusieurs semaines de grève massive en 2019. Cette mesure signifierait la liquidation de tous les régimes existants et du Code des pensions civiles et militaires qui garantit notamment aux fonctionnaires d'Etat une pension calculée sur la base de 75% du montant du traitement des 6 derniers mois de carrière.

Rappelons à ce sujet ce que l'ancien Premier ministre Fillon déclarait en 2016 devant des chefs d'entreprise : « *Le système de retraites par points j'y suis favorable, mais il ne faut pas faire croire aux Français que ça va régler le problème des retraites. Le système par points, en réalité, ça permet une chose, qu'aucun politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant de points, la valeur des points, et donc de diminuer le niveau des pensions.* »

**Non à la conférence de financement ! Non à la retraite par points !**  
**Abrogation de la réforme Macron-Borne !**